

# - Rapport pour l'année 2014 -

## Activités charitables et humanitaires de la Fraternité Notre Dame à Niamey au Niger, Afrique de l'Ouest

**Membre fondateur** et membre du bureau exécutif national de la Coalition Nigérienne des Droits de l'Enfant, en abrégé : CONIDE, où elle occupe le poste de secrétaire général à la communication, la **Fraternité Notre Dame** a participé au cours de l'année 2014 à de nombreuses activités entrant dans le cadre de la défense des droits de l'homme mais plus particulièrement en faveur du respect et de l'application des droits de l'enfant conformément à la Convention relative aux Droits de l'Enfant et à la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant, deux documents internationaux ratifiés par l'Etat du Niger.

**La Fraternité Notre Dame**, nommée en 2013, par arrêté du ministère de la justice, membre du comité de rédaction du projet de protection judiciaire juvénile, a participé début 2014 aux nombreuses réunions qui ont permis d'élaborer une politique de prise en charge judiciaire des enfants en situation de vulnérabilité. Ce texte innovateur viendra combler un vide juridique pour la prise en charge des enfants en situation de difficulté sociale et familiale, et s'efforcera de donner des réponses autres que coercitives pour un meilleur soutien des enfants sollicitant une prise en charge judiciaire juvénile particulière, à noter que la protection judiciaire juvénile ne se limite pas

aux enfants en situation de conflit avec la loi mais concerne tout enfant ayant besoin de protection.

### **1. Quelques repères pour l'an 2014 écoulé :**

**Du 22 au 25 avril 2014 :** la Fraternité Notre Dame a participé à l'atelier de validation du projet de politique judiciaire juvénile.



A cet atelier où participaient de nombreux juristes : avocats, magistrats, représentants des ONG en charge des droits de l'enfant, le projet a été discuté, puis adopté, et un plan d'action a été mis en place pour l'application de cette politique judiciaire juvénile.

**Du 05 avril au 09 juin 2014 :** La Fraternité Notre Dame a participé aux réunions du comité de préparation de la Journée de l'Enfant Africain dont le thème choisi par le comité des experts sur les droits et le bien-être de l'Enfant de l'Union Africaine était : « une éducation de qualité, gratuite, obligatoire et adaptée pour tous les enfants en Afrique ».

**Le 16 juin 2014 :** la Fraternité Notre Dame a participé à la célébration de la Journée mondiale de l'Enfant Africain, cette journée, rappelons-le, a été voulue par l'Assemblée de l'Union Africaine en mé-

moire des centaines d'enfants de Soweto, en Afrique du Sud, massacrés par le régime de l'Apartheid pour avoir marché et réclamé leurs droits. Chaque année le thème change et cette journée veut aboutir à une prise de conscience collective pour l'avancée des droits et du bien-être de l'enfant en Afrique.

Les enfants de l'orphelinat de la Fraternité Notre Dame ont présenté un sketch sur l'importance de l'éducation pour un meilleur développement de la société.

Au cours de cette cérémonie, la Ministre en charge de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant a décerné un témoignage de satisfaction à la Fraternité Notre Dame en reconnaissance du travail accompli par Mgr Jean Marie Roger Kozik, Fondateur de la Fraternité Notre Dame et par ses religieux et religieuses : ardents défenseurs des droits de l'homme, des minorités et des enfants.



**Le 29 juillet 2014 :** la Fraternité Notre Dame a participé à un atelier organisé par la Direction de la Protection de l'Enfant sur les projets pour une meilleure prise en charge des enfants, notamment par la mise en place de structures d'encadrement des enfants en fonction de leur âge,

ce qui inclut la création de structures de garderie et d'éveil ; de structures de suivi et d'encadrement après l'école...

**En septembre 2014 :** la Fraternité Notre Dame a pris part à un atelier de la Conide avec mise en place d'un programme et de plan d'action des activités en faveur des enfants pour les années 2015/2016.

La Fraternité Notre Dame et SOS village d'enfants ont été chargés de la rédaction sur la prise en charge des

enfants placés en institution.

**Le 12 octobre 2014 :** la Fraternité Notre Dame a été honorée par la Fondation Sommet Mondial des Femmes en recevant le prix de la créativité pour la femme rurale 2014. Ce prix montre l'engagement du Fondateur de la Fraternité Notre Dame Mgr Jean Marie Roger Kozik en faveur de la défense des droits humains et plus particulièrement des plus démunis notamment les enfants et les femmes en situation de grande précarité que sont les femmes rurales au Niger.

**Du 24 au 26 novembre 2014 :** toujours à l'initiative de la Conide, la Fraternité Notre Dame a participé à un atelier sur la prise en charge psycho sociale des enfants.

**Le 10 décembre 2014 :** la Fraternité Notre Dame et les élèves lycéens du Complexe scolaire privé Myriam de Nazareth ont participé à la cérémonie du 66ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Cette cérémonie était organisée par le ministère de la Justice du Niger.

**Le 10 décembre 2014 :** la Fraternité Notre Dame a été invitée par le Ministère de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant à la cérémonie d'ouverture sur la lutte contre le mariage précoce. Au cours de cette cérémonie les enfants de la Fraternité Notre Dame ont

présenté un sketch dénonçant le mariage précoce. Cette campagne contre le mariage des enfants en Afrique et au Niger a été mise en place par l'Union Africaine et l'Unicef, parmi les participants de cette cérémonie placée sous le parrainage du 1er Ministre de la République du Niger, on notait la représentante régionale de l'Unicef, des représentants de l'Union Africaine. Il faut rappeler que le mariage précoce est un véritable fléau au Niger qui détient le triste record du taux le plus élevé de mariage d'enfants dans le monde. Il ressort en effet que d'après les diverses études menées au Niger :

- 76,3% des jeunes femmes âgées de 20 à 24 ans sont mariées avant l'âge de 18 ans, 28% avant l'âge de 15 ans.



- Chaque année 20,6% des jeunes filles âgées de 15 à 19 ans deviennent mères.
- Seulement 32,6% des accouchements d'adolescentes sont encadrés par un personnel médical spécialisé.
- La proportion de décès maternels d'adolescentes de 15 à 19 ans est de 34,4%
- L'enfant d'une mère âgée de moins de 18 ans a 60% de risque de mourir dans sa première année
- La fistule obstétricale conséquence du mariage précoce conduit beaucoup de jeunes adolescentes à une vie d'humiliation, de rejet social et familial d'errance d'un hôpital à un autre dans l'espoir de trouver une solution chirurgicale.



Conformément à l'éthique de Mgr Jean Marie Roger

Kozik, la Fraternité Notre Dame intervient au Niger depuis 1996 auprès des populations les plus défavorisées : les enfants, les femmes, les lépreux, les ruraux par des activités de développement et humanitaires.

Les activités ciblent trois secteurs principaux :

- La prise en charge d'enfants en situation de vulnérabilité,
- La promotion d'une éducation de qualité pour tous et sans disparité,
- La promotion de la santé pour tous : une santé de proximité et de qualité pour l'appui nutritionnel et la prise en charge sanitaire des mères célibataires et de leur bébé ; l'appui aux familles défavorisées.

## **2. La prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité**

Depuis 1997, la Fraternité Notre Dame gère un centre d'accueil dénommé « Orphelinat Saint Damien » pour enfants en situation de vulnérabilité sociale et familiale. Actuellement 44 enfants âgés de 18 ans à 7 mois vivent dans ce centre situé à Niamey au quartier Banifandou II.

Ces enfants arrivés dès leur naissance néces-

sitent une prise en charge d'urgence dans la majorité des cas. Il s'agit :

- D'enfants dont la mère est décédée pendant ou des suites de l'accouchement ; bien souvent la mère est célibataire le rejet de l'enfant par la famille trouve sa source dans certaines pratiques ou coutumes traditionnelles. Il peut aussi s'agir d'enfants issus de familles polygames où hélas la rivalité dépasse la compassion.

- D'enfants nés de mères souffrant de troubles psychologiques, errant dans les rues et dont personne ne veut. Il est vrai que la prise en charge des personnes souffrant de troubles mentaux est très difficile, aucun centre spécial n'existant si ce n'est à l'hôpital national.
- D'enfants de mères célibataires mineures objet d'une procédure judiciaire de protection, La justice a dans certains cas demandé à la Fraternité Notre Dame de garder le bébé au centre d'accueil tout en assurant le suivi de la jeune mère retournée dans sa famille.

Parallèlement à la prise en charge interne, la Fraternité Notre Dame assure une prise en charge externe d'enfants en situation de vulnérabilité. En 2014, 213 enfants ont bénéficié d'une telle procédure qui s'applique en accord avec la famille originelle et selon les conditions de vie des membres du cercle familial. Ces enfants bénéficient d'un apport nutritionnel en lait et produits diététiques adaptés ; d'un suivi et d'une prise en charge sanitaire ; d'un soutien scolaire.

Ceci répond aux demandes de la Convention Relative aux Droits de l'Enfant, de la Charte Africaine des



Droits et du Bien-être de l'Enfant et aux orientations nouvelles de prise en charge ; un document a été réalisé par le Ministère chargé de la Protection de l'Enfant, l'Unicef et la Société Civile ; il est à noter que la Fraternité Notre Dame a pris part aux ateliers d'élaboration et de validation de ce dernier document.

Pour ses activités en faveur des enfants vulnérables, la Fraternité Notre Dame travaille en partenariat avec le Ministère en charge de la Protection de l'Enfant et plus particulièrement avec la Direction Générale ; la justice pour mineurs et la brigade des mineurs.

Ainsi en 2014 à la demande de la brigade des mineurs la Fraternité Notre Dame a accueilli provisoirement 3 enfants victimes de sévices corporels au sein de leur famille. Ces enfants sont restés à l'orphelinat Saint Damien le temps qu'une enquête sociale puisse déterminer si un retour en famille était possible. Deux des enfants mineurs étaient des expatriés originaires d'un autre pays africain, le 3ème, d'un pays européen ; ils ont tous pu être rapatriés dans leur pays d'origine.

A côté de ces activités la Fraternité Notre Dame correspondante d'Aviation Sans Frontières a pu faire évacuer en France deux enfants issus de familles très défavorisées ; âgés de 6 ans et 14 mois, souffrant de pathologies cardiaques ne pouvant pas être prises en charge au Niger. Ces deux enfants ont reçu les premiers soins à la clinique de la Fraternité Notre Dame qui les a accompagnés dans les cabinets de pédiatrie et de cardiologie afin de leur obtenir une prise en charge gratuite.

Près de 30 enfants handicapés ont reçu des déambulateurs, des béquilles et des fauteuils roulants.

Avec l'appui de partenaires, la Fraternité Notre Dame a pu apporter une aide nutritionnelle en lait et farine infantiles à 100 enfants nouveau-nés et nourrissons orphelins, âgés d'un mois à 1 an.

En collaboration avec les services sociaux de la justice, et la brigade des mineurs, la Fraternité Notre Dame a contribué à la réunification familiale de 15 mères célibataires et a été mandatée pour assurer le suivi social des jeunes mères, et d'apporter un appui nutritionnel à leur enfant.

### ***3. La promotion d'une éducation de qualité pour tous.***

Promoteur d'un accès à une éducation de qualité pour tous, Mgr Jean Marie Roger Kozik s'inscrit parmi les défenseurs d'une éducation pour tous mais plus particulièrement pour la petite et la jeune fille et les enfants handicapés.

Répondant aux attentes des populations qui ont compris que l'éducation est la clé du développement du Niger, Mgr Jean Marie Roger Kozik a créé un complexe scolaire privé dénommé Myriam de Nazareth à Niamey. Le développement de ce complexe scolaire s'est étendu sur plusieurs années :

- 2002 : ouverture de la section primaire
- 2003 : ouverture de la section jardin d'enfants
- 2010 : ouverture de la section collège
- 2013 : ouverture de la section lycée





A la rentrée 2014 le complexe scolaire privé Myriam de Nazareth a accueilli près de 850 élèves toutes sections confondues. Parmi les élèves sont accueillis des enfants issus de familles défavorisés, des enfants orphelins pris en charge par la Fraternité Notre Dame, des enfants handicapés notamment 3 élèves déficientes auditives ; 4 enfants souffrant d'un handicap moteur, 2 enfants déficients intellectuels.

Le taux brut de scolarisation au Niger est de 71,1%, ce taux montre une nette amélioration mais il faut dire que le taux de scolarisation en zone urbaine est plus élevé qu'en zone rurale et que le taux de garçons scolarisés est supérieur à celui des filles qui quittent l'école avant l'entrée au collège.

L'autre point crucial reste celui de la qualité de l'enseignement. C'est pourquoi l'un des objectifs de la Fraternité Notre Dame est de donner une éducation de qualité et adaptée à chaque enfant afin de limiter l'échec et la déperdition scolaire.

#### ***4. La promotion de la santé pour tous : une santé de proximité et de qualité pour tous.***

Ouverte en 2001, la Clinique de la Fraternité Notre Dame offre selon la volonté de Mgr Jean Marie Roger Kozik des prestations sanitaires à tous mais plus particulièrement aux personnes les plus démunies qui n'ont pas les moyens d'accéder à des soins médicaux de qualité.

En 2014, la clinique a mis en place des consultations d'audiométrie avec remise d'appareil auditifs aux enfants sourds.

2014 a vu aussi l'inauguration d'une maternité pour permettre aux femmes de donner le jour dans de bonnes conditions, entourées d'un personnel spécialisé.

La clinique offre des soins de qualité à toute personne qui en a besoin.

La clinique offre des consultations de médecine générale, gynécologiques, pédiatriques, prénatales, chirurgicales, d'échographie, de vaccinations, d'analyse de laboratoire de qualité, de soins infirmiers, d'hospitalisation. Les personnes démunies bénéficient d'une prise en charge médicale complète.

En 2014 le nombre de patients ayant été soignés à la

clinique a été de : 14 100 patients, répartis comme suit :

- Consultations médicales, près de 7 300
- Consultations prénatales, près de 1 000
- Echographies, environ 2 000
- Consultations du nourrisson, près de 4 100
- Nombre d'hospitalisations, près de 7 300
- Enfants ayant reçu un appareil auditif, environ 30

La Fraternité Notre Dame a ouvert une maternité financée par la coopération japonaise. Le nombre d'accouchements de juin à décembre 2014 a été de 70. L'ouverture de cette maternité a pour but de permettre à toute femme d'accoucher dans de bonnes conditions, entourées d'un personnel spécialisé. Trop de femmes ne



sont pas suivies pendant leur grossesse et accouchent encore à domicile sans soins, ce qui conduit à des grossesses à risque et à des décès maternels dont le taux au Niger est l'un des plus élevés au monde.

L'ouverture de cette maternité répond donc au vœux

de Monseigneur Jean Marie Roger Kozik, en vue de préserver la vie de la mère et de l'enfant, en :

- luttant contre la mortalité néonatale,
- luttant contre l'accouchement à domicile et ses conséquences : fistules, infections.

40% des patients très démunis sont entièrement pris en charge par la Fraternité Notre Dame. La Fraternité Notre Dame assure aussi des soins gratuits aux lépreux qui bénéficient également d'un appui alimentaire.

Les activités de la Fraternité Notre Dame s'étendent aussi à Banibangou, une commune à 250 kilomètres de Niamey avec des dons de médicaments, de vêtements, livres scolaires.

A Makalondi, un village à 150 kilomètres de Niamey, des bébés orphelins en brousse bénéficient aussi d'une aide alimentaire.

***En conclusion***, les organismes religieux et humanitaires peuvent être d'un grand secours à la population d'un pays, notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé, par la prestation de services gratuits ou à faibles coûts, pour l'aide aux personnes en situation d'urgence ou de grande précarité économique et familiale. Il est donc à souhaiter que les gouvernements et les entités internationales prennent en compte leur impact positif et leur facilitent le travail par tous les moyens dont ils disposent, en vue du bien commun et du progrès social de la population.

---

*Pour tout renseignement complémentaire  
ou pour contacter la Fraternité Notre Dame :*

<http://www.FraterniteNotreDame.org>

